



## 2018 Voeux du maire de Fayence Jean-Luc Fabre



**Discours prononcé samedi 16 décembre 2017 à l'occasion de la cérémonie des voeux du Maire à la population**

**« François Mireur, d'Escragnoles à Fayence... »**

*Mais qui était François MIREUR pour que la commune de Fayence honore à ce point sa mémoire, en proposant en 2012 que l'actuelle salle des mariages porte son nom et en faisant l'acquisition au printemps dernier de son buste, réplique à l'identique d'un monument de plus de deux mètres de haut qui sera inauguré en 2018 à l'entrée du vieux-port de Marseille, à l'initiative de l'association « Les Amis du Mémorial de la Marseillaise », présidée par Yannick MIREUR, l'un de ses descendants ?*

*L'histoire de François MIREUR est courte mais elle est belle, de celles que seule la Révolution Française a su faire émerger. Elle croise Fayence lorsque, très tôt, il achète une magnifique propriété qu'il comptait habiter lorsqu'il en aurait terminé avec ses campagnes militaires.*

*Et ce domaine n'était autre que le Grand Jardin, cette très jolie bâtisse provençale où, depuis plus de trente ans, se déroulent plusieurs fois par an le Salon des Antiquaires de la famille ALLONGUE. Mais, à l'époque, la propriété s'étendait à l'ouest jusqu'à l'Ancien Chemin de Seillans, englobait la piscine municipale et le tennis-club, se portait au sud jusqu'à la halte routière et la crèche pour terminer au bord de la Camandre, après la RD19.*

*Hélas, il n'eut pas le temps de profiter de ce bien car, membre du corps expéditionnaire lors de la campagne d'Egypte, il fut tué en 1798, dans les sables du désert.*

*La gloire de François MIREUR sort des sentiers battus. Sa popularité, somme toute modeste, tient en sept couplets et un refrain. Ceux d'un chant signé ROUGET De LISLE. Un hymne dont MIREUR ne peut même pas revendiquer la paternité, vu qu'il n'en est que l'interprète, le promoteur, la voix, et quelle voix !*

*Tous les témoignages se rejoignent pour en vanter la vigueur, à en croire du moins l'enthousiasme déclenché parmi les 90 convives d'un banquet donné à Marseille en l'honneur des Volontaires du Midi, prêts à partir aux frontières pour défendre la patrie en danger.*

*On ne sait pas trop comment, né dans les salons du maire de Strasbourg, ce « Chant de Guerre pour l'Armée du Rhin » a pu gagner Montpellier où un certain MIREUR, jeune lauréat de l'Ecole de Médecine, l'a détourné, paroles et musique, de sa trajectoire, avant que les Marseillais ne lui réservent une sorte de consécration. Pour devenir, chemin faisant vers Paris, le « Chant des Marseillais », puis, aux grilles des Tuileries, « la Marseillaise ».*

*Saura-t-on un jour les raisons qui ont soudain poussé le docteur MIREUR à envoyer le serment d'Hippocrate aux oubliettes pour embrasser l'uniforme de soldat ?*

*Et sa trajectoire militaire recoupe l'Histoire avec un grand H. Et pas n'importe laquelle : celle de BONAPARTE, le stratège victorieux du siège de Toulon, du pont d'Arcole, de Rivoli et autres batailles des Pyramides.*

*Ses faits d'armes sont éloquents et son ascension fulgurante, au point d'être très vite nommé général de brigade, avant de tomber sous les lances des guerriers du désert égyptien.*

*L'Empereur, de retour de l'île d'Elbe fera une halte à Escragrolles, où est né François MIREUR. Il laissera à sa mère un sac de pièces d'or pour ses vieux jours. Sur place, il s'écria : « Soldats de la Grande Armée, nous venons d'atteindre le pays d'origine d'un héros. Soldats, je vous exhorte à ne pas oublier son image car elle appartient désormais à l'Histoire. Ce combattant couvert de gloire s'appelait MIREUR ».*

*Ce chant, que fit connaître un certain François MIREUR, est devenu notre hymne national à partir de la 3<sup>ème</sup> République, une œuvre symbolique, un chant universel, un chant de liberté, un vecteur de cohésion et d'unité nationale.*

*Voilà pourquoi il était si important aux yeux de la Municipalité que notre Hôtel de Ville, par ailleurs si pittoresque avec son porche, puisse renfermer tous ces symboles républicains auxquels nous sommes attachés : le drapeau tricolore qui surplombe la route, la devise « Liberté, Egalité, Fraternité », inscrite sur le frontispice de la mairie et désormais le buste de François Mireur, associé à tout jamais à notre hymne national, « La Marseillaise ».*

**« Qui ose, triomphe ! »**

*Alors, mes chers amis, est-ce le souvenir de ces récits héroïques retracés dans nos livres d'histoire et tirés de ces grands moments où la Nation toute entière prit son destin en main, qui ont poussé nos compatriotes au printemps dernier à choisir un homme neuf à la tête de la République, déjouant ainsi tous les pronostics ?*

*Car pour un coup d'essai, c'est un coup de maître !*

*Une révolution douce, par les urnes, comme j'ai pu l'entendre.*

*Et quelle que soit la nature de nos convictions politiques, reconnaissons à celui qui a franchi ce 14 mai dernier le perron de l'Elysée, l'audace d'avoir osé, à un moment de l'histoire de notre cinquième République où la tentation de renverser la table était forte.*

*Encore inconnu du grand public voici quelques mois, Emmanuel MACRON a tout emporté, tout balayé grâce au dynamisme et à la volonté de renouveau qu'il incarne.*

*Il a su apparaître comme l'homme d'un monde nouveau, anti système, ni de gauche, ni de droite ou plus exactement et de gauche et de droite, parvenant même à faire oublier un passé récent de secrétaire général adjoint de l'Elysée auprès de François HOLLANDE et de ministre d'un gouvernement dans le précédent quinquennat.*

*Certes, il a su pleinement profiter des circonstances qui lui étaient offertes pour gagner une élection présidentielle, victoire qui n'a, à ce jour, ni précédent ni équivalent.*

*A 39 ans, cet énarque est devenu le plus jeune président de la République de l'histoire de France.*

*Et cette vague « En Marche! » ne s'est pas arrêtée là. C'était une promesse du candidat MACRON : offrir un renouvellement de la classe politique, en investissant des candidats pour la plupart issus de la société civile.*

*Pari réussi, encore une fois !*

*Avec 351 sièges, la « République En Marche! » et son allié du MoDem arrivent en force à l'Assemblée Nationale et s'offrent une très large majorité, composée d'élus de tous bords. Notre toute nouvelle huitième circonscription n'aura pas échappé à ce mouvement.*

*Alors, saluons ce soir celui qui fut son premier député, Olivier AUDIBERT-TROIN, qui a su donner à ce mastodonte géographique, couvrant près de la moitié du département du Var et 65 communes, un début d'identité de territoire, au cœur du Haut-Var et de cette ruralité aux multiples enjeux.*

*Adressons par la même occasion nos plus sincères félicitations à celui qui est désormais notre représentant à l'Assemblée Nationale, Fabien MATRAS, député de la « République EnMarche! », ainsi qu'à son suppléant, Guillaume JUBLOT, dont on a appris son attachement pour Fayence, puisqu'il y possède une résidence.*

*A peine installé au Palais Bourbon, nous n'avons pas tardé à solliciter le soutien de notre député, en particulier au sujet de l'épineux dossier de la Résidence-Autonomie La Roque, pour laquelle vous savez que nous sommes toujours en phase de négociation avancée avec le bailleur social Var Habitat pour procéder au rachat au meilleur prix de l'établissement.*

*Souhaitons donc bonne chance et bon courage à toutes celles et ceux qui vont désormais présider à la destinée de notre pays. Car du courage, il en faudra pour réformer un pays qui a toujours beaucoup de mal à savoir où son cœur penche.*

*Car c'est certainement une singularité française : nous réclamons des réformes mais nous rechignons toujours à les accepter. Pour autant, des enjeux capitaux attendent le nouvel exécutif : chômage de masse, pouvoir d'achat, sécurité, immigration, éducation, retraite, refondation de l'Europe, autant de sujets où l'urgence ne laissera guère place à l'attentisme.*

*Mais, il est un sujet qui préoccupe beaucoup les élus locaux, celui de la réduction de la dépense publique.*

### ***A quoi s'attendre ?***

*Car, dans cette présidence que beaucoup qualifient de jupitérienne ou d'hyper-présidence, une phrase revient sans cesse dans la bouche d'Emmanuel MACRON : « Je fais ce que*

*j'avais annoncé durant la campagne ! ».*

*Et, s'agissant de la part que prendront demain les collectivités territoriales au redressement du pays, son passage au mois de mars à la Maison de la Radio devant les maires de France, à l'occasion de l'élection présidentielle, ne laissait guère de perspective optimiste.*

*Et sitôt élu et le gouvernement formé, les premières décisions n'ont pas tardé.*

*Certes, la possibilité offerte aux communes de revenir ou pas à la semaine des quatre jours était attendue et peut être qualifiée de sage décision. En effet, la réforme des rythmes scolaires avait suscité tellement de critiques de la part de la communauté éducative, des parents d'élèves et des communes, qu'il semblait évident qu'elle aurait bien des difficultés à survivre à ce début de quinquennat.*

*C'est donc sans surprise que Fayence, comme d'ailleurs 80% des communes de l'Académie de Nice, est revenue à la semaine des quatre jours, après le vote unanime des conseils d'école.*

*Mais si je reviens un instant sur ce qui nous inquiète, il faut bien dire que, depuis la rentrée, François BAROIN, le président de l'Association des Maires de France, ne cesse de tirer la sonnette d'alarme et demande que les collectivités locales et leurs élus soient entendus et respectés.*

*Trop, c'est trop !*

*Car, force est de constater que les gouvernements se succèdent mais que la méthode reste toujours la même. Pour parvenir à marche forcée au redressement des comptes publics de la Nation, il est toujours plus facile à l'Etat d'imposer une austérité budgétaire aux collectivités territoriales que de maîtriser ses propres dépenses.*

*Alors même qu'une Conférence des Territoires, tenue au mois de juillet, convenait d'une meilleure concertation entre tous les acteurs, on apprenait dans le même temps, contre toute attente, le retrait de 216 millions d'euros sur la mission « relations avec les collectivités territoriales », somme qui devait permettre de soutenir l'investissement local, notamment au cœur de la ruralité. Pour Fayence, cette décision nous oblige à revoir le plan de financement d'un projet municipal très important pour 2018.*

*Et puis, nous apprenions aussi à la rentrée la fin des dispositifs de contrats aidés. Pas étonnant par conséquent de voir la colère d'un grand nombre de maires, très impactés par des décisions unilatérales à effet immédiat quand on sait combien ces emplois accompagnent de près le fonctionnement quotidien des communes. Pour Fayence, quatre contrats sont ainsi concernés.*

*Et que dire de la ponction de 400 millions d'euros prélevée sur les agences de bassin, au moment même où les collectivités engagent des chantiers importants sur leurs réseaux et les intercommunalités étudient l'intégration des compétences « eau et assainissement ».*

*Lors de son discours du 23 novembre dernier, à l'occasion du 100<sup>ème</sup> Congrès des Maires, le Président de la République, devant 15 000 maires, s'est voulu rassurant tout en ne lâchant*

*rien sur ces principaux engagements de campagne, en particulier sur la suppression de la taxe d'habitation qui devrait être compensée à l'euro près.*

*Par conséquent, on voit bien là ce qui est en jeu et crée une forte inquiétude : le principe même de la libre administration et de l'autonomie financière des collectivités locales.*

*Pour autant, quel que soit le modèle, les communes, par la voix de leur instance nationale, n'ont jamais contesté l'effort financier consenti au titre du redressement des comptes publics de la Nation. Mais ce qu'elles ont toujours dénoncé, c'est le rythme qui leur était imposé. Elles estiment avoir suffisamment donné dans le quinquennat précédent.*

*De ce point de vue-là, l'annonce de la stabilité des concours financiers de l'Etat pour la durée du quinquennat, serait plutôt une bonne nouvelle.*

*Car, il faut bien convenir qu'à force de considérer les communes comme une charge et non un levier de croissance, nous courons tout droit à la paralysie des investissements locaux.*

*Car, vous le savez bien, lorsque les communes empruntent, c'est pour construire des crèches, des écoles, des réseaux, des voies de communication, bref pour rendre meilleur le quotidien de leurs concitoyens.*

*Ce n'est pas la même chose que d'emprunter pour fonctionner.*

*Et puis, c'est aussi à la base, au cœur des territoires, notamment dans la ruralité, qu'il faut défendre la vitalité de notre économie, la croissance et l'emploi.*

*Et je l'ai dit ici à plusieurs reprises, lorsqu'une commune lance un ordre de services au titre de la commande publique, ce sont par définition des emplois non délocalisables qui sont maintenus et sauvegardés.*

### **2017, la reprise de grands chantiers structurants ...**

*Et de travaux en 2017, il en a été fortement question pour la commune de Fayence.*

*Comme vous avez pu le constater, depuis le mois de février, de nombreuses zones de chantier sont apparues sur tout le domaine public communal.*

*Elles relèvent essentiellement de la mise en application, par tranche annuelle, du suivi des schémas directeurs d'eau et d'assainissement, approuvés respectivement en juin 2016 et mai 2017, mais aussi du règlement d'un enjeu fort en matière de protection des biens et des personnes contre le risque inondation.*

*La totalité de ces projets porte un montant total de dépenses d'équipement supérieur à deux millions d'euros, répartis sur trois budgets, largement subventionnés par l'Agence de l'Eau et des fonds de concours de l'Etat et du Département.*

*En parallèle, moins visibles mais tout aussi importants, des travaux d'amélioration des performances de la station d'épuration ont débuté fin octobre.*

*Ce chantier vise à accroître sa capacité de traitement, en portant le nombre d'équivalents-habitants de 6 à 7 000, sans augmentation physique des bassins, grâce notamment à l'installation de matériels électroniques ultra sophistiqués.*

*En attendant la construction d'une nouvelle station sous 10 ans, ces travaux, d'un montant total avoisinant les 460 000€, permettront de répondre aux orientations démographiques de*

*notre Plan Local d'Urbanisme, qui prévoit une population autour de 7 000 habitants à horizon 2025-30.*

*Mais, ce soir, je suis particulièrement heureux de vous annoncer que ce grand projet de pluvial, priorité de ce mandat municipal et qui consiste à mettre en protection trois quartiers dans la plaine contre le risque inondation, est aujourd'hui bien avancé.*

*Dans quelques semaines, les quartiers de Mourre de Masque, Parroubaud et Puits du Plan Ouest et Est seront à l'abri des caprices de la météo et des mauvaises surprises du ciel.*

*Là encore, pas moins de huit années, décomposées en études, dossiers, autorisations administratives et autres recherches de subventions, auront été nécessaires pour un projet dont la concrétisation frôle le million d'euros.*

*Sur le plan technique, le chantier impressionne : deux bassins de rétention en cascade, pouvant recevoir en cumulé jusqu'à 15 000 m<sup>3</sup> d'eau, une digue, la surélévation d'une route en limite de la propriété MARTEL et enfin un ouvrage cylindrique en fonte diamètre 1200, posé entre les habitations et sous la RD563, qui rejoint un cadre à ciel ouvert en direction de la rivière Camandre.*

*Et, ce soir, quelle satisfaction encore que de vous annoncer, dans un autre registre, que les habitations du quartier de Malueby qui ne bénéficiaient pas jusqu'à présent du réseau communal d'eau potable, vont enfin devenir des abonnés de notre service public.*

*Voilà quarante ans qu'ils attendaient cela !*

*Pour un peu moins de 250 000€, la commune vient d'achever la première tranche de travaux qui consiste à alimenter toutes ces résidences par une conduite neuve à partir du bassin principal de Malueby.*

*Dans un premier temps, l'eau potable sera poussée par une pompe en attendant la construction d'un bassin de reprise aux Bois de la Péjade qui, par la suite, alimentera ces abonnés en gravitaire.*

*Mais l'année 2017 aura été également marquée par la réorganisation très attendue des services techniques municipaux.*

*Réorganisation qui débuta par le recrutement d'un nouveau directeur, en la personne de Denis GRUBER, arrivé à Fayence le 2 mai dernier, en provenance de la région alsacienne.*

*Ici, le choix de la Municipalité a été fort : valider la candidature d'un cadre supérieur expérimenté, véritable manager, issu d'une commune touristique dont la taille était comparable à la nôtre et capable d'apporter un regard neuf sur les choses.*

*Pour ce responsable, les services techniques sont, je le cite, « une entreprise au sein de la collectivité ». Il ne pouvait y avoir plus beau résumé de la façon dont il perçoit son engagement et celui de ses équipes sur le terrain.*

*A pied d'œuvre au démarrage de la saison, son entrée en matière a été rapide et, très vite, les premiers résultats ont été perceptibles. Des progrès très significatifs ont été enregistrés en matière de réactivité et de respect des délais de réalisation.*

*Dans le domaine des travaux en régie municipale, la relation usager-collectivité a retrouvé crédibilité et confiance. Mais, selon le retour de nos concitoyens, c'est incontestablement le volet propreté qui a le plus évolué dans le bon sens, pour la plus grande satisfaction des Fayençois et de nos touristes, même si je suis conscient que tout n'est pas encore parfait.*

### **Fayence, ville sportive, label Or ...**

*Enfin, mes chers amis, pour conclure, je souhaitais ce soir vous faire partager combien cette année 2017 a été riche en animations, pour la plus grande joie de Josette SAGNARD, omniprésente comme toujours auprès des associations.*

*Cette année, nous avons bénéficié de manifestations très attendues, au premier rang desquelles je veux citer la foire agricole, tout nouvellement repositionnée sur l'aérodrome de Fayence/Tourrettes à l'initiative de sa présidente, mais aussi la traditionnelle Fête du Pain, organisée avec toujours autant de brio par Dany et Gaby, respectivement présidents des « Amis du Four du Mitan » et des « Bravadeurs du Pays de Fayence », ou encore les « Quarante ans du Foyer Rural de Fayence/Tourrettes », véritable pilier dans les domaines de l'animation, de la culture et du sport-loisir.*

*Etat d'urgence oblige, ces événements ont demandé un niveau de sécurisation exceptionnel et, à ce titre, je tiens à remercier Jean-François BAGUR, notre chef de police municipale, pour y avoir veillé tout particulièrement avec son équipe.*

*Aux côtés de cette vitalité associative, la Commission Culture et la Direction de l'Animation, de la Culture et du Patrimoine se sont multipliées, pour nous offrir des spectacles de grande qualité, avec un Théâtre de Verdure, ouvert désormais durant toute la période estivale.*

*Opéras, concerts classiques, spectacles musicaux, chorales, hommages à de grands artistes, séances de cinéma en plein air ou encore festivals se sont succédé dans l'amphithéâtre durant juillet/août.*

*Pour les amoureux de notre belle langue française, la venue de Bernard Pivot a été un moment privilégié, mais l'humour, disons-le, gardera toujours une place de choix, salle Iris Barry. Cette année, avec Olivier De Benoist, Roland Magdane, dans le cadre du Festival du Rire, ou encore Marco Paolo et Stan, les amateurs auront été comblés.*

*Récemment, j'ai eu l'occasion de dire à Jean-Pierre LANFANT, le président de l'Office Municipal de l'Animation combien la Municipalité appréciait, à l'heure où le bénévolat s'essouffle, la présence à ses côtés d'une équipe de bénévoles aussi sympathique, dévouée et investie pour animer notre village et faire partager à tous, autochtones comme estivants, de grands moments de convivialité.*

*Notre commune possède une richesse associative incroyable.*

*C'est d'ailleurs une de ses composantes essentielles.*

*J'ai cité ce soir quelques-unes des associations qui contribuent au rayonnement de Fayence mais il en existe tant d'autres, qui sont représentées ici même. Je veux donc ce soir très chaleureusement vous adresser à toutes nos plus profonds remerciements pour votre engagement pour Fayence.*

*Mais, ce soir, mon cœur me conduit également à vous faire partager et apprécier, je l'espère, une nouvelle importante, celle d'une distinction, d'une récompense, d'une reconnaissance.*

*Depuis le début de l'année, Fayence est labellisée « Commune Sportive », dans la catégorie 5-10 000 habitants, distinction décernée par le Comité Régional Olympique et Sportif qui couvre désormais les 6 départements de notre région.*

*A l'initiative de son président, Yvan COSTE-MANIERE, venu au mois de juillet nous remettre la précieuse récompense, le sport vient de faire son entrée dans la longue liste des labellisations, aux côtés des « villes et villages fleuris », des « petites cités de caractère », des « plus beaux villages de France », ou encore des « villes Internet ».*

*Par ce label, il s'agit tout particulièrement d'évaluer les politiques locales en faveur du sport et de son développement, notamment en direction de la jeunesse.*

*Consciente de ses atouts, Fayence a déposé un dossier de candidature au cours de l'année 2016, avec le concours de la Communauté de Communes.*

*S'appuyant sur un patrimoine sportif conséquent et une politique clairement affichée en faveur d'un « sport pour tous », Fayence a poursuivi son crédo, celui d'encourager et mettre en exergue la jeunesse de son territoire, son talent et esprit de compétition, tout en prenant en compte une dimension socio-éducative, plus prégnante que jamais.*

*Vecteur de communication, une commune qui joue est par définition festive, dynamique. Le sport éduque. Le sport rassemble. Le sport fédère. Il crée du lien social et intergénérationnel.*

*Par l'organisation de grands événements sportifs sur la commune, comme l'arrivée cette année du Paris-Nice ou, comme il en sera question en 2018, celles du Tour du Haut-Var Matin ou encore la finale du Championnat de France des Véhicules Historiques, le sport contribue au rayonnement de notre village et à l'essor économique et touristique de notre territoire.*

*Mais, cette récompense, la Municipalité de Fayence souhaite bien sûr la partager avec son Etablissement Public de Coopération Intercommunale qui œuvre depuis sa création en faveur du sport, au bénéfice de ses concitoyens. Voilà bien, s'il était encore utile de le démontrer, un exemple qui vient renforcer l'action intercommunale en faveur des communes, dans une véritable logique de complémentarité.*

*Ainsi s'achève cette traditionnelle cérémonie des vœux du maire à la population. Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter d'excellentes fêtes de fin d'année et, toujours avec quelques jours d'avance, en mon nom et celui de l'ensemble du Conseil Municipal, mes meilleurs vœux pour l'année 2018.*

Remise des médailles de la ville à :

Mathieu FRANCESCHI, meilleur volant Jeunes des rallyes 2017 (ci-dessous 1ère photo à gauche) et à Romain COURBON et Jean-Baptiste FRANCESCHI (2ème photo) Champion de France Juniors des rallyes 2017.



[Source: ville-fayence.fr](http://ville-fayence.fr)